

# Prix national arturbain.fr 2017 : "Pour un réseau d'espaces publics accessibles à tous"

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune de Volonne - 1, place du Château 04290 Volonne - Tel : 04 92 64 07 57  
HHP - Habitations Haute Provence - 2 rue du Docteur Simon Piétri 04000 Digne-les-Bains



**Responsables :**

Sandrine Cosserat, Maire - Alain Taulamet, Directeur Général HHP

**Présentateurs :**  
**Organisme décisionnaire et propriétaire du site :**

Sandrine Cosserat, Maire - Joël Canapa, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine HHP

Commune de Volonne

**Description de l'opération :**

Volonne, village d'histoire médiévale de 1700 habitants, au carrefour de la Durance et de la Bléone est localement réputé pour son âme provençale, avec ses personnalités, ses bars, son dynamisme associatif, son attractivité touristique... Un bourg qui double de population l'été par son camping privé, aujourd'hui 5 étoiles, qui continue son développement.

Ces dernières années ont marqué l'essoufflement de ce dynamisme... avec la fermeture de nombreux commerces et services de proximité, la fermeture de classes, une situation financière fragile en 2013 avec l'entrée en réseau d'alerte, le départ de l'activité tri de la poste, concomitamment à la perte du statut de chef-lieu de canton et la menace du départ de la trésorerie cantonale.

Les Volonnais ont choisi de réagir et porter un vaste projet de densification du cœur de village qui prévoit : des équipements mieux adaptés aux services aux habitants (crèche, cantine, mairie, action sociale...), le maintien et le développement des services de santé (maison de santé de rayonnement communautaire), adossé à la perspective de création d'emplois, de nouveaux logements adaptés aux besoins des anciens du village et aux jeunes familles de plus en plus souvent monoparentales, le maintien des écoles qui en découle et le re-traitement du réseau d'espace publics et des entrées de ville.

**Equipe pluridisciplinaire :**

Une équipe d'œuvre très complète : R+4 architectes, Conseil Urbain (urbaniste), Verre d'Eau - architecte paysagiste, et 4 BE techniques (MG Concept, ADRET, BE Noël, BE Millet) également une AMOQEB (Qualité Environnementale du Bâtiment) et AMO Chantier propre. Un partenariat structurant avec HHP - Habitations Haute Provence : rachat de baux, 22 logements neufs, maîtrise d'œuvre commune, Groupement de commande pour les consultations entreprises, PUP pour les aménagements publics. Plus de 25 parties prenantes dont DDT04, CAF, crèche, professionnels de santé, écoles, associations, collectif citoyen transition, Syndicats électrification, ASA, gestion déchets, DRAC....

## Un nouveau cœur de ville pour vivre ensemble, Volonne (04)



1- Entrée de village - maison de santé 2- Cantine - Square 3- Nouveaux logements - liaison douce 4- Place de l'Enfance, crèche, jardins pédagogiques et résidence intergénérationnelle

**Qualité architecturale**

- Projet en continuité avec le village médiéval, interface entre le centre très dense et les quartiers pavillonnaires plus diffus.
- **Recomposition urbaine et densification** du village (ajout de services, faible consommation de foncier et densification des dents creuses).
- **Densification du centre-bourg** articulée autour de 3 espaces publics importants dans le fonctionnement du village : la place Charles de Gaulle, située devant la mairie, le cours Jacques Paulon donnant accès aux commerces et menant au centre historique, et la place de l'Enfance, entièrement requalifiée.
- Prise en compte de l'incidence du projet de construction sur la silhouette villageoise et des caractéristiques de la typologie architecturale villageoise locale (densité, orientations, adaptation à la pente...).
- **Requalification de l'entrée de village** (1): diminution de la largeur de voirie au profit du bâti de la maison de santé et du stationnement, sécurisation par un plateau traversant, entrée en zone 30, cheminement doux vers le cœur de village, enfouissement des réseaux, noues paysagères.
- Aménagement d'un **réseau d'espaces publics** : parvis, placette, alignements, aire de jeux naturelle, verger, jardin de la maison de santé, jardins pédagogiques, jardins partagés... (3 et 4)
- Requalification de voiries stratégiques et de carrefours dans un esprit de qualité paysagère, de sécurisation des cheminement doux et de continuité d'itinéraire.
- Rénovation du **château**, de ses gypseries (classées aux monuments historiques), ses façades, et sa placette pour mieux accueillir les spectacles vivants.

**Qualité de la vie sociale**

- Réorganisation des **commerces** sur le cours Jacques Paulon (anciennement situés rue Victor Heyries), plus accessible en voiture.
- **Projet citoyen participatif** : analyse sociale en amont de l'opération. Travail avec le **partenaire bailleur social HHP**, collectif citoyen porteur de la toiture photovoltaïque sur la cantine scolaire, démarches participatives en conception (plus de 50 réunions) et **temps de création participatifs** (fresque, calade, jardins et nichoirs,....)
- Création de **nouveaux services** : maison de santé (1), cantine scolaire (2), extension de la crèche et jardins pédagogiques (4).
- Implantation de la nouvelle cantine (2) dans la cour de l'école maternelle pour limiter les transferts des «petits» (efficacité et sécurité).
- **Sécurisation de l'accès à l'école** maternelle le long de la RD4.
- **Mixité sociale** : résidence intergénérationnelle (4) et immeuble de logements sociaux (3) (en tout 22 logements neufs, médaille d'argent des Bâtiments Durables Méditerranéens), réhabilitation de 3 appartements communaux et du local d'action sociale, création d'un espace "jeunes".
- Mise en **accessibilité des commerces de proximité**.
- **Cheminement piétons** favorisés (valorisation et création d'itinéraires pédestres) et **sécurisés** entre les équipements publics.

**Respect de l'environnement**

- Préservation et valorisation des **espaces paysagers** (conservation des plantations existantes, 4100m<sup>2</sup> de canopée créée, refuge LPO).
- Aménagement des espaces de stationnement en entrée de village (1) pour **limiter l'usage de la voiture en cœur de ville**.
- Mise en place d'un **réseau de chaleur** (pour les deux nouveaux immeubles et 7 bâtiments communaux existants)
- Réfection des réseaux humides, **gestion des eaux pluviales et gestion innovante des déchets**.
- **Eclairage public** : recherche de **limitation de la pollution lumineuse**, éclairage neuf autonome et à leds.
- Démarche «**Chantier Propre**». Usage de **matériaux locaux** (galets de Durance, Bois des Alpes,...)

Reproduction publique sous réserve d'accord www.arturbain.fr